



Adoption de mon neveu delaissé par ses parents

Par **maillet_old**, le **08/09/2007** à **12:01**

les parents de mon neveu ne sont pas aptes à éduquer leur enfant et n'en assure pas la responsabilité. L'enfant vit chez son grand père paternel.

Puis je en avoir la tutelle ou l'adopter. Quelles sont les aides pour accueillir cet enfant (n'ayant pas d'enfant moi même pour le moment)